



ASSOCIATION ADELI

312 rue de l'Industrie
Espace Biltoki
Zone Jalday
64500 SAINT JEAN DE LUZ

☎ : 05.59.85.34.26
📠 : 09.78.50.33.05

secretariat.adeli@gmail.com

le 1^{er} janvier 2014

IMPÔTS

Pourquoi et comment remplir sa déclaration de revenu ?

- Indiquez votre situation de famille, la nature et le montant de vos revenus
- Indiquez le nombre d'heures que vous avez travaillées dans l'année précédente.

A quoi sert-elle ?

Elle permettra aux services fiscaux d'établir :

- votre avis d'imposition (ou de non-imposition) : document indispensable pour presque toutes vos démarches administratives (RSA, CUC, Alloc logement...)
- le montant de votre prime à l'emploi

Comment faire ?

- Complétez l'imprimé sans justificatifs.
- Date de renvoi et de dépôt avant le lundi 27 mai 2013 et par internet le 11 juin 2013.

Pensez à faire une copie de cette déclaration (cela peut-être utile en cas de perte).